

QUELQUES CONSIGNES PRATIQUES
4^{ème} Enseignement Agricole

L'année scolaire est divisée en 2 temps complémentaires (cf. planning) :

- 18 semaines de présence à la MFR
- 18 semaines en situation professionnelle

- L'année scolaire est composée de 3 périodes de stages distinctes.

- ✚ 1^{ère} période de stage : 6 semaines
- ✚ 2^{ème} période de stage : 6 semaines
- ✚ 3^{ème} période de stage : 6 semaines

Les trois périodes ont un thème commun : l'orientation.

Cela nécessite de rechercher 3 domaines de stage différents, de préférence proche de chez vous, auprès de :

- *agriculteurs (viticulteurs, arboriculteurs, maraîchers)*
- *paysagistes*
- *horticulteurs*
- *fleuristes*
- *services espaces verts des collectivités territoriales (communes et syndicats intercommunales)*
- *service à la personne (crèche, école maternelle etc)*
- *coiffure, esthétique*
- *mécanique (moto, auto, poids lourds, agricole etc)*
- *artisanat (cuisine, boucherie, charcuterie, boulangerie, paillage...)*
- *chaudronnerie, ferronnerie*
- *etc*

CONVENTIONS DE STAGE :

Dès que vous avez trouvé une structure de stage vous devez remplir 3 exemplaires de convention de stage qui doivent être signés et amenés le jour de la rentrée des classes. Pour les dates à inscrire sur la page 4 des conventions, vous pouvez vous reporter au planning général ci-joint

Les conventions de stage sont à **TELECHARGER** sur le site de la MFR Mondy :

www.mondy.fr

Les conventions remplies, en précisant « convention 4^{ème} + nom élève », doivent être envoyées ensuite par mail en version pdf à :
mfr.mondy@mfr.asso.fr

Nous restons à votre disposition, à partir du 23 août prochain, pour discuter de l'opportunité de ce que vous aurez trouvé.

Nous vous rappelons que votre enfant est pris en charge sur le plan "**accident et responsabilité civile**" par une assurance propre à la MFR sur toute la période de stage.